



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Noctambus : Nouvel horaire pour le Vallon, correspondance Somnambus et baisse de prix !

Dès l'introduction du nouvel horaire des CFF, le 9 décembre prochain, le Noctambus pour le Val-de-Travers partira de la Place Pury à 2h15 au lieu de l'horaire actuel de 3h15. Ce nouvel horaire permettra de garantir la liaison avec le dernier Somnambus, au départ de Fleurier à 3h30. En plus de ces changements d'horaire, le Conseil communal a obtenu une réduction du prix pour les Vallonniers de Fr. 10.- à Fr. 7.-. Les tarifs seront désormais les mêmes pour tout le canton, avec le Noctambus comme avec le NoctamRUN.

« On ne saurait aller chercher trop loin le plaisir de rentrer chez soi », Paul Morand.

Val-de-Travers, le 1^{er} octobre 2018

LE CONSEIL COMMUNAL